

**Province de Québec
Municipalité de Poularies
District d'Abitibi-Ouest**

Le 1^{er} décembre 2014

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Poularies, tenue à la salle du conseil, lundi le 1^{er} décembre 2014, à 20 h, sous la présidence du maire, M. Pierre Godbout, et à laquelle sont présents :

M. le conseiller Vital Carrier
M^{mes} les conseillères Ginette Charrette, Diana Bruneau et Valérie Rancourt

Étaient absents M. le conseiller Claude Laroche et M^{me} le conseillère Karen Godbout.

M^{me} Katy Rivard secrétaire-trésorière/directrice générale et M^{me} Kate Morin secrétaire-trésorière adjointe assistent également à l'assemblée.

Le maire, M. Pierre Godbout, souhaite la bienvenue à tous et déclare la session ouverte.

2014-12-203 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Ginette Charette appuyé par Diana Bruneau et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit adopté.

Période de questions

M. Réal Rancourt demande des explications concernant le point 5 de l'ordre du jour « Avis de motion pour l'adoption d'un règlement concernant la tarification pour les services municipaux ».

M^{me} Katy Rivard, directrice générale, explique qu'à chaque année le conseil doit adopter un règlement décrétant une taxe spéciale pour payer un règlement d'emprunt pour l'achat d'un camion incendie et la tarification des services municipaux. Avant d'adopter ce règlement un avis de motion doit être donné.

2014-12-204 Demande de remboursement de Bélanger et Fille

La Municipalité de Poularies a un contrat de deux ans avec Bélanger et Fille pour le déneigement des rangs et des rues.

M. Bélanger mentionne qu'à la signature du contrat il a avisé les représentants de la municipalité que la virée du rang 4 & 5 Est n'était pas en état de supporter le poids de sa déneigeuse.

À deux reprises, M. Daniel Bélanger propriétaire, a enlisé sa déneigeuse dans la virée du rang 4 & 5 Est.

M. Bélanger reproche la Municipalité de ne pas avoir préparé le terrain de manière adéquate et il réclame les frais de remorquage.

Il est proposé par Vital Carrier, appuyé par Ginette Charette et résolu à l'unanimité de rembourser 50 % des frais encourus par M. Bélanger. Cette dépense est estimée à 590 \$ taxes incluses.

2014-12-205 Adoption du procès-verbal du 3 novembre 2014

Les conseillers ayant reçu une copie du procès-verbal en ont dispensé la lecture. Il est proposé par Valérie Rancourt, appuyé par Ginette Charette et résolu à l'unanimité que le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 novembre 2014 soit adopté tel que rédigé.

2014-12-206 Adoption du procès-verbal du 11 novembre 2014

Les conseillers ayant reçu une copie du procès-verbal en ont dispensé la lecture. Il est proposé par Valérie Rancourt, appuyé par Ginette Charette et résolu à l'unanimité que le

procès-verbal de l'ajournement de la séance ordinaire du 11 novembre 2014 soit adopté tel que rédigé.

2014-12-207 Approbation des comptes

Il est proposé par Vital Carrier, appuyé par Diana Bruneau et résolu à l'unanimité que les comptes payés et à payer qui s'élèvent au montant de 83 248.87 \$ présentés par la secrétaire-trésorière/directrice générale soient acceptés.

2014-12-208 Programmation de la taxe sur l'essence et la contribution du Québec (TECQ)

ATTENDU QUE la municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018;

ATTENDU QUE la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire;

EN CONSÉQUENCE Il est proposé par Diana Bruneau, appuyé par Ginette Charette et résolu à l'unanimité que la municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;

la municipalité s'engage à être seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataire de toute responsabilités quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuables à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018;

la municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire de la programmation révisée de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire;

la municipalité s'engage à réaliser le seuil d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 \$ par habitant par années, soit un total de 140 \$ par habitant pour l'ensemble des quatre années du programme;

la municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

Avis de motion

Avis de motion est donné par le maire M. Pierre Godbout qu'à une séance subséquente, il sera adopté un règlement concernant la tarification des services municipaux soit vidange et égout pour l'année 2015.

2014-12-209 Calendrier des séances ordinaires de 2015

CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du Code municipal du Québec (ou 319 de la Loi sur les cités et villes) prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

EN CONSÉQUENCE Il est proposé par Valérie Rancourt, appuyé par Diana Bruneau et résolu à l'unanimité que le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2015. Ces séances débiteront à 20 h:

Lundi 12 janvier;
Lundi 2 février;
Lundi 2 mars;
Mardi 7 avril;
Lundi 4 mai;
Lundi 1^{er} juin;

Lundi 6 juillet;
Mardi 4 août;
Mardi 8 septembre;
Lundi 5 octobre;
Lundi 2 novembre;
Lundi 7 décembre.

Qu'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié conformément à la loi qui régit la municipalité.

2014-12-210 Date pour session de travail et adoption du budget

Il est proposé par Diana Bruneau, appuyé par monsieur Vital Carrier et résolu à l'unanimité que le budget de la municipalité soit adopté lors d'une séance extraordinaire du conseil qui aura lieu, lundi le 15 décembre 2014 à 19 h 30.

Il est également proposé et résolu qu'une séance de travail ait lieu lundi le 8 décembre 2014 à 9 h.

2014-12-211 Emploi d'été Canada

Il est proposé par Diana Bruneau, appuyé par Ginette Charette et résolu à l'unanimité de faire des demandes de subvention salariale à Emploi d'Été Canada.

Il est également résolu d'autoriser Madame Katy Rivard, directrice générale, à signer pour et nom de la Municipalité de Poularies tous les documents relatifs aux demandes d'Emploi d'Été Canada.

2014-12-212 Vêtements de sécurité pour pompier

Il est proposé par Vital Carrier, appuyé par Valérie Rancourt et résolu à l'unanimité d'autoriser l'achat de vêtements de sécurité et accessoires pour pompier. Cette dépense est estimée à 3 500 taxes et transport inclus.

2014-12-213 Peinture des toilettes de la Sporteck

Il est proposé par Diana Bruneau, appuyé par Ginette Charrette de faire peindre les salles de bains à la Sporteck. Les travaux seront faits par une personne qui a des travaux compensatoire à faire. Le coût autorisé est de 300 \$, avant taxes, pour la peinture et les accessoires.

2014-12-214 Cartes d'affaire

Il est proposé par Diana Bruneau, appuyé Valérie Rancourt et résolu à l'unanimité d'autoriser la dépense pour des cartes d'affaire de la Municipalité de Poularies. Cette dépense est de 95 \$ avant taxes.

2014-12-215 Vœux de Noël

Il est proposé par Diana Bruneau, appuyé par Valérie Rancourt et résolu à l'unanimité d'autoriser la dépense pour envoyer les vœux de Noël aux citoyens de Poularies. Cette dépense est estimée à environ 100 \$ avant taxes pour l'achat du papier lettre et les frais de poste.

Période de questions

M. Réal Rancourt demande pourquoi l'employé municipal M. Normand Caron déneige sa cour personnelle avec le tracteur de la municipalité.

M^{me} Katy Rivard, directrice générale, explique qu'en 2014 le conseil municipal a adopté une résolution concernant les tarifs pour la location d'équipement. Le prix pour la location du tracteur est de 75 \$ / heure avec le conducteur. M. Caron a été facturé pour avoir utilisé le tracteur à des fins personnel.

2014-12-216 Ajournement de l'assemblée

Il est proposé par Valérie Rancourt, appuyé par Ginette Charette et résolu à l'unanimité que l'assemblée soit ajournée à lundi 15 décembre 201 à 20 h.

Maire_____

Sec.-très./dir. gén._____